



Ecrit par le 18 juin 2026

Garantir la gestion raisonnée et durable des eaux souterraines



Le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) et les Parcs naturels régionaux du [Mont-Ventoux](#) et du [Luberon](#) ont réuni une cinquantaine d'élus et techniciens pour la préservation de la ressource en eaux souterraines. Des études mutualisées seront menées pour se projeter et sécuriser l'accès à l'eau potable.



Ils étaient une cinquantaine –élus et techniciens- à s'être réunis à Sault, en ce début de mois, pour réfléchir à la manière de protéger l'approvisionnement en eau potable, face au changement climatique, aux impacts des activités humaines et à l'augmentation des prélèvements en eau.

Les organisations à l'œuvre

Le Syndicat mixte du bassin des Sorgues, la [Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon](#) et les Parcs naturels régionaux du Mont Ventoux et du Luberon ont décidé, lors de cette réunion, de mutualiser les études et de se réunir en comité de pilotage, sur la ressource classée stratégique des '[Calcaires urgoniens du plateau de Vaucluse et de la montagne de Lure](#)', qui alimente la Fontaine de Vaucluse, et sur la ressource stratégique du [synclinal d'Apt](#) ce qui couvre l'ensemble du territoire, du Mont-Ventoux à la Montagne de Lure, jusqu'au piémont du Luberon.

L'étude sur 'Les ressources stratégiques en eau potable'

Cette étude s'appuiera sur l'ensemble des acteurs et les Comités de concertation locaux. «Une étape décisive pour la protection et la gestion durable des ressources en eau du territoire,» ont conclu les participants.

Définition de la feuille de route

Cette nouvelle rencontre du 4 mars avait pour objectifs de : Mieux comprendre ce qu'est une ressource stratégique en eau potable ; Appréhender le contenu et le déroulé d'une étude dédiée à ces ressources ; Échanger sur l'intérêt de mener une étude conjointe avec le territoire du synclinal d'Apt ; Définir le portage, la gouvernance et le financement de cette étude.



Ecrit par le 18 juin 2026

Lors d'une première rencontre le 15 novembre dernier à Revest-du-Bion (04), les participants avaient acté la nécessité de s'organiser collectivement pour assurer une gestion durable des ressources en eau souterraine. Ils avaient souligné l'importance de mener une étude approfondie sur ces ressources stratégiques, classées comme telles par le [Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux \(SDAGE\) du bassin Rhône-Méditerranée](#).



Ecrit par le 18 juin 2026





Écrit par le 18 juin 2026

Copyright Syndicat mixte du bassin des Sorgues